

# Bénévol'Action

## Dans ce numéro :

L'Édito Les bénévoles en sport et en loisir	3
Recherche sur le bénévolat en loisir au Québec	4
Semaine québécoise des popotes	6
Questions de gouvernance	7
Des gens engagés	11
Savoir-faire	18
L'Agenda	22

## Sommaire

### Les bénévoles dans la culture, le sport et le loisir

Les secteurs de la culture, du sport et du loisir contribue à lui seul à 20 % de toutes les heures bénévoles au Canada, tous secteurs confondus. Au Québec, toute proportion gardée, le constat demeure à peu près le même. L'engagement bénévole est donc de la première importance pour ces secteurs s'ils veulent être en mesure de tenir des activités et des événements profitables à l'ensemble de notre société.

Dossier en page 11

## La campagne promotionnelle 2007 de l'action bénévole Une force tranquille au service de la société québécoise

**T**el un arbre au riche feuillage, la société québécoise s'appuie sur des racines saines, solides et diversifiées. Son mieux-être repose sur l'action bénévole dont la force tranquille se mesure à son enracinement dans toutes les communautés.

Le slogan traduit deux idées bien enracinées dans la nature québécoise : la force de l'union dans la diversité et la tranquillité d'esprit si essentielle afin de vivre sereinement dans un monde en mouvement. L'action bénévole est cette force tranquille, sûre et discrète, que chaque citoyen possède et peut mettre en action dans sa communauté.

Cette année, la campagne promotionnelle exprime la nature essentielle, simple et humainement chaleureuse de l'action bénévole. L'image de l'arbre renforce la notion de solidarité. Le mouvement dynamique des racines traduit la richesse insoupçonnée qui se cache « sous l'arbre » pour rappeler l'importance réelle mais peu visible de l'action bénévole.

Marrainée au Québec par la FCABQ depuis 1974, la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance à l'égard de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui contribuent à l'essor de la vie communautaire québécoise connaîtra son point fort avec la tenue de la



La firme de publicité Kawabunga! de Louiseville est à l'origine de la nouvelle campagne promotionnelle produite au Québec par la FCABQ depuis 1974.

**Semaine de l'action bénévole qui se déroulera du 15 au 21 avril prochain.**

(Suite page 3)

## Le crédit d'impôt aux bénévoles d'aidants naturels Le mot de la présidente

**C**omme le printemps, certaines idées nous reviennent régulièrement. Comme, par exemple, celle de rémunérer les bénévoles. En voilà une qui est bien de son

temps !

Car, qu'on ne s'y trompe pas, c'est bel et bien de cela dont il est question ici. La manière d'en parler diffère d'une fois à l'autre : une mesure fis-

cale, un crédit d'impôt, une compensation, un dédommagement bref, on ne manque pas d'imagination pour ne pas nommer clairement le résultat.

(Suite page 2)



## ... Mot de la présidente

(Suite de la Une)

Or, cette idée qui prend des allures d'obsession nous revient cette fois-ci dans un contexte où de nombreux « jeunes » retraités investissent le secteur bénévole depuis quelques années. Coïncidence ou influence confirmée d'une cohorte démographique dont le poids est tel qu'elle peut imposer au secteur bénévole les manières de faire de l'État et de l'entreprise ?

Quoi qu'il en soit, la FCABQ sent la nécessité encore une fois d'attirer l'attention du public sur les écueils vers lesquels les tenants de la reconnaissance monétaire de l'engagement bénévole risquent de nous entraîner comme société.



Rose Proteau

L'action bénévole, un geste libre et gratuit

Voilà le principe sur lequel la FCABQ a toujours fondé ses actions.

En conséquence, elle désapprouve tout ce qui peut être considéré comme une rémunération des bénévoles, dont font partie les bénéfices consentis par le biais de la déclaration d'impôt.

Par contre, les gestes de reconnaissance et d'accueil envers les bénévoles sont d'un tout autre ordre

d'idée : offrir le repas, la collation ou le café, offrir de la formation, remettre un objet de reconnaissance font partie de la culture d'accueil à laquelle tout organisme devrait souscrire.

Le salaire du bénévole, nous l'ont-ils assez dit, c'est quand on leur dit Merci !, qu'on leur offre une

**Création de catégories de bénévoles : ceux dont l'activité bénévole bénéficie de privilèges fiscaux et les autres; ceux parmi les bénévoles qui gagnent suffisamment de revenus pour payer de l'impôt et donc, en mesure de réclamer des crédits d'impôts et les autres ; la hiérarchisation des bénévoles : ceux qui font une activité méritant un avantage fiscal et les autres.**

structure d'accueil et de soutien adéquate, qu'on veille à bien les former afin qu'ils tirent le meilleur parti de leur engagement et qu'ils se sentent valorisés.

Les organismes communautaires et bénévoles : des instances autonomes

Par ailleurs, l'État québécois est en contravention flagrante au principe même du respect de l'autonomie des groupes communautaires et bénévoles.

L'autonomie des groupes communautaires est d'ailleurs explicitement reconnu dans la Loi sur la Santé et les Services sociaux qui dit que « Les conseils d'administration sont responsables de l'élaboration des politiques internes des organismes à but non lucratif qu'ils représentent. »

S'il en est ainsi, toute intervention ministérielle qui aurait pour effet de modifier la mission ou d'influencer le mode de fonctionnement de nos groupes doit être considérée comme de l'ingérence.

Les bénévoles méritants ...

Ceux qui considèrent encore de nos jours l'action bénévole comme une activité sociale ringarde véhiculant des valeurs issues de notre « vieux fond judéo-chrétien » pourraient trouver une autre raison de renforcer leurs préjugés à l'égard d'un geste engagé et déterminé envers le bien-être de ses concitoyens.

La FCABQ réitère son engagement au principe d'équité en désapprouvant toute mesure qui finirait par établir des catégories de bénévoles : ceux qui se qualifient pour obtenir des avantages, et ceux qui ne se qualifient pas.

Je vous invite à lire le texte complet sur la position de la FCABQ en visitant notre site Internet : [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)



## Qui sont les bénévoles du sport et du loisir ?

Par Pierre Riley,  
directeur général  
de la FCABQ

Les organismes de sport et de loisir assurent la promotion et l'existence du sport amateur. Au Canada, ces organismes appartiennent à la catégorie la plus répandue, soit 21 % des organismes.

Ils sont généralement plutôt petits mais dépendent grandement des bénévoles. D'ailleurs, une recherche d'Imagine Canada indique que 73 % des organismes de sport et de loisir ne disposent d'aucun employé rémunéré.

Près de 50 % de ces groupes signalent des difficultés à obtenir du financement, à générer des revenus et à obtenir des dons individuels.

Le présent texte a pour objectif de vous présenter quelques éléments du rapport de recherche d'Imagine Canada : Comprendre les capacités des organismes de sport et de loisir.

### Les bénévoles du secteur : qui sont-ils ?

Selon la recherche, les bénévoles des organismes de sport et de loisir sont majoritairement de sexe masculin, âgés entre 35 et 54 ans, mariés ou vivant en union de fait. Ces bénévoles jouent un rôle de premier plan et accomplissent en moyenne 133 heures



« Ces bénévoles jouent un rôle de premier plan et accomplissent en moyenne 133 heures d'action bénévole par année. C'est plus de 20 % des heures bénévoles au total au Canada. »

d'action bénévole par année. Il est important de mentionner que 7 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus donnent de leur temps à ces groupes. C'est plus de 20 % des heures d'activités bénévoles au total, soit le même nombre d'heures consacrées aux organis-

mes du secteur des services sociaux.

Près de 65 % des organismes de sport et de loisir signalent qu'ils

(Suite page 5)

## ... La campagne promotionnelle 2007 de l'action bénévole

(Suite de la Une)

### Pour se procurer le matériel promotionnel de la campagne 2007

Depuis 1974, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'outils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles.

Au fil des ans, la gamme de produits s'est élargie et vous avez le choix cette année parmi une quinzaine d'articles. Il sera donc facile de personnaliser tous les articles papier.

Il est encore temps de commander du matériel. Toutefois, vérifiez la disponibilité des articles de la manière suivante :

- On peut contacter le centre d'action bénévole de son secteur . Pour connaître les coordonnées : [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org) ou le 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- S'il n'y a pas de CAB dans son secteur, on peut contacter la FCABQ au 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.

- Ou encore, écrire à [helenelanthier@fcabq.org](mailto:helenelanthier@fcabq.org) afin de vérifier les quantités restantes et de commander

**Le dépliant est accessible dans notre site Internet: [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)**

**La livraison du matériel se fera à compter du 26 mars.**



## Recherche sur le bénévolat en loisir au Québec

Il y a une demande évidente de renouvellement de la réflexion sur le bénévolat et son corollaire, la promotion et la gestion de la pratique des bénévoles. Ainsi, née d'une initiative originale de l'Association québécoise du loisir municipal développée avec la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Laboratoire en loisir et vie communautaire), une étude sur le bénévolat en loisir au Québec a été lancée au printemps 2001.

Par la suite, la réalisation de cette étude a donné lieu à un véritable partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal, le Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR), le Conseil québécois du loisir et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Ce projet d'étude sur le bénévolat en loisir vise le renforcement du sens et des conditions de pratique et de soutien des bénévoles dans le champ du loisir. Les conditions de production du sens du bénévolat en loisir, dans le contexte des transformations du bénévolat, constituent le premier volet du projet.

Les interventions des professionnels et des organisations publiques relatives aux conditions de travail des bénévoles constituent le second volet de la recherche.

<http://www5.mels.gouv.qc.ca/sportloisir/benevolat/recherchebenloisir.asp>

### Politique sur le bénévolat en loisir

Lors du *Sommet québécois national du loisir*, tenu en avril 1987, les participants ont décidé de se donner *les moyens pour supporter en encourageant le bénévolat*. La politique sur le bénévolat en loisir traduit cette volonté. Publié au 2e trimestre de 1989, la Politique (...) a été suivie d'un plan d'action (inclus à même le document).

### Pour consulter la Politique sur le bénévolat en loisir :

<http://www.loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=101>

Figure 27 : Pourcentage du nombre d'activités et pourcentage des heures de bénévolat selon le secteur d'activité principal, ENDBP 2000

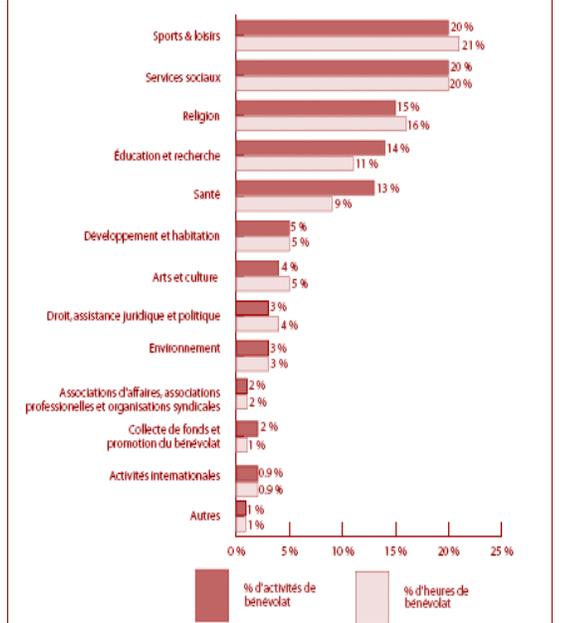
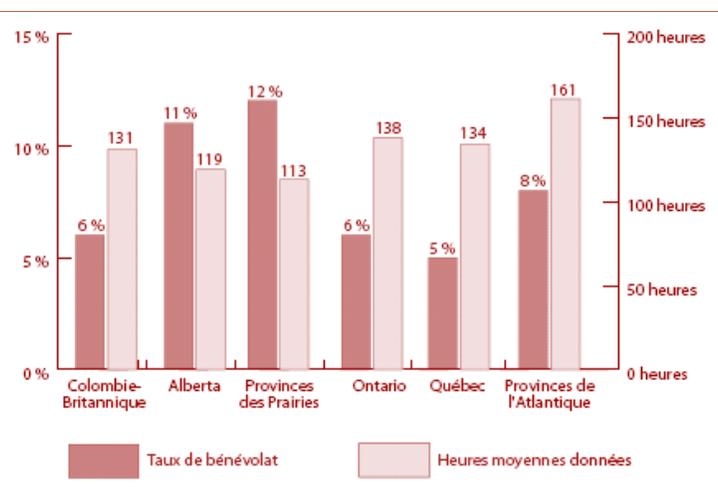


Figure 28 : Pourcentage des bénévoles et pourcentage des heures de bénévolat des organismes de sports et de loisirs, ENDBP 2000



## ... Les bénévoles du sport et du loisir

(Suite de la page 3)

de bénévolat.

Tableau 11 : Niveaux d'employés rémunérés selon la région, organismes de sports et de loisirs, ENOB 2003

Nombre d'employés rémunérés	Régions						Tous les organismes de sports et de loisirs
	Colombie-Britannique	Alberta	Provinces des Prairies et Territoires	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	
0	83 %	74 %	66 %	75 %	74 %	60 %	73 %
1 à 4	11 %	12 %	21 %	15 %	14 %	24 %	15 %
5 à 9	2 %	5 %	5 %	*	5 %	10 %	4 %
10 à 24	1 %	5 %	4 %	5 %	5 %	4 %	4 %
25 à 99	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	*	2 %
100 +	0 %	1 %	1 %	*	0 %	*	1 %

\* Supprimé pour des raisons de confidentialité

éprouvent des difficultés à recruter des bénévoles, notamment en ce qui concerne les membres de conseil d'administration. La situation est d'autant plus préoccupante que 25 % des bénévoles actifs en sport et en loisir contribuent à 68 % des heures de bénévolat dans ce secteur.

En général, les bénévoles mentionnent les mêmes motivations que l'ensemble des bénévoles qui les amènent à faire du bénévolat. En effet, plus de 95 % des bénévoles indiquent qu'ils adhèrent à la cause défendue par l'organisme. Soulignons que 26 % des bénévoles comptent un enfant ou un conjoint actif au sein de l'organisme.

Les bénévoles du secteur du sport et du loisir évoquent les mêmes obstacles que l'ensemble des bénévoles qui les empêchent de faire davantage de bénévolat. Rappelons que 77 % des personnes ont identifié le manque de temps comme obstacle principal à faire davantage

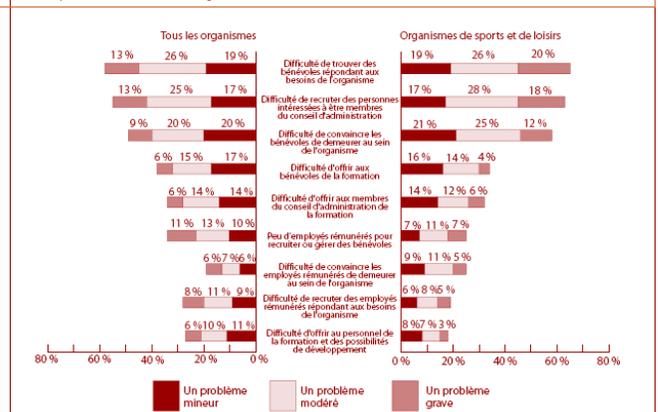
Recruter des bénévoles pour les organismes de sport et de loisir : comment s'y prendre

- Ciblez les clubs locaux, les centres de loisirs, les piscines, ... pour faire connaître les possibilités de bénévolat de votre organisme;
- Incitez les parents et membres de la famille des participants à devenir bénévoles;
- Mise sur les personnes qui viennent de prendre leur retraite et qui pourraient être à la recherche de nouvelles relations sociales et d'occasions de participer à la vie de

leur collectivité. La sollicitation personnelle demeure le moyen le plus efficace – c'est prouvé ! – pour recruter des personnes de ce groupe d'âge;

- Parlez aux bénévoles éventuels des avantages qu'ils trouveraient à donner de leur temps pour le bénéfice votre organisme;
- Associez une entreprise locale à votre tournoi ou à votre activité. Ou bien, invitez-la à en devenir la marraine en y faisant participer ses employés.

Figure 35 : Problèmes liés à la capacité en ressources humaines des organismes de sports et de loisirs comparativement à tous les organismes, ENOB 2003



**Du 18 au 24 mars 2007**

## 2e édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes

Par *Isabelle Jorg*,  
Agente de développement  
communautaire au Regrou-  
pement PRASAB

**C**royez-moi ! Une popote roulante ce n'est pas seulement de la bouffe, des plats, des couvercles, des marches d'escalier et des numéros de porte. C'est bien davantage.

Moi qui fais du bénévolat régulièrement depuis 5 ans, je peux vous en parler. Tous ces moments magiques qui font du bien à l'âme et tous ces gestes en apparence répétitifs et utilitaires prennent un sens et une dimension qui nous étonnent. À chaque livraison quotidienne d'environ 300 repas chauds, je me dis que c'est encore un petit miracle fait avec cœur et peu de moyens ! » répond André, bénévole à l'organisme Sercovie de Sherbrooke, lorsqu'on lui demande de parler de son implication à la popote roulante.

C'est pour des bénévoles comme André que le Regroupement PRASAB a repris le projet de la Semaine québécoise des popotes roulantes né l'année dernière pour souligner le 40e anniversaire de présence des popotes roulantes au Québec.

C'est avec notre porte-parole Martin Champoux, animateur à TQS de l'émission Qu'est-ce qui mijote et à la radio Rock-Détente, que nous allons mettre de l'avant les services alimentaires bénévoles sous le thème « Du cœur au ventre depuis

plus de 40 ans! ».

La Semaine québécoise des popotes roulantes se veut un événement festif, un moment pour remercier les bénévoles qui s'impli-

quent jour après jour à travers toute la province, un temps pour faire savoir que ces gens travaillent au mieux être des aînés mais aussi une occasion de rappeler à nos élus et divers partenaires l'importance de la place qu'occupent les popotes roulantes au sein de la société.

C'est aussi une occasion de créer un mouvement provincial en invitant les bénévoles des popotes roulantes à organiser des activités dans leur localité.

L'an dernier, plusieurs organismes des quatre coins du Québec ont mis la main à la pâte en invitant, entre autres, des élus municipaux, des députés, des prêtres à venir livrer la popote roulante.

D'autres avaient offert un repas gratuit à leurs clients, organisé des activités bénévoles, notamment. Nous leur avons de nouveau lancé le défi et nous avons confiance que la réponse sera encore plus grande cette année.

Lorsqu'on me demande pourquoi c'est important que les groupes s'impliquent dans cet événement, je réponds que « le bénévolat, c'est de décider de donner un peu de soi au quotidien et comme dans n'importe quelle activité, il arrive que nous ayons des moments où la motivation y est moins.

À titre d'organisme, nous pouvons aussi avoir des moments où nous avons l'impression que nous sommes seuls dans notre coin de province. En choisissant de s'investir dans la semaine des popotes, c'est décider de prendre le temps de célébrer le travail qui est accompli chaque jour de l'année..

Je pense que ça peut rendre fébrile et nous donner un peu de « pep » pour le reste de l'année ! Le rayonnement des popotes, c'est aussi une responsabilité commune. À titre de regroupement, nous pouvons vanter le travail des bénévoles, mais qui de mieux qu'eux pour parler de ce qu'ils font jour après jour.»

*La Semaine québécoise des popotes roulantes se veut un événement festif (...) mais aussi une occasion de rappeler à nos élus et divers partenaires l'importance de la place qu'occupent les popotes roulantes au sein de la société.*

**Pour plus d'information :**  
**www.popote.org**  
**I 877 277-2722**



## Questions de gouvernance

### CHRONIQUE

#### La Gouvernance stratégique

Suivez à chaque numéro la chronique de Monique Gagné qui développe différents aspects de la gouvernance d'organismes à but non lucratif. **Dans ce numéro**, madame Gagné poursuit l'introduction à la *Gouvernance stratégique* en présentant quelques-unes des dix-huit pratiques qui font d'un conseil d'administration un lieu de décision démocratique et compétent.

Par Monique Gagné, CAE  
Présidente de  
Société de conseil osbl plus

**T**el que nous l'avions présenté dans les articles précédents, la Gouvernance stratégique (modèle Malenfant (1)) est basée sur 3 prémisses, 5 principes, 18 pratiques et sur les 8 rôles du conseil d'administration.

#### Les trois (3) prémisses

1. Le conseil d'administration a des rôles qui lui sont propres;
2. L'apport de chaque administrateur constitue une valeur ajoutée à l'ensemble organisationnel;
3. Toute attente ou décision mise par écrit permet d'augmenter l'efficacité du conseil en diminuant les zones d'incertitude.

#### Les cinq (5) principes

1. L'imputabilité
2. La solidarité
3. L'intégrité
4. La délégation
5. La pérennité

Les dix-huit (18) pratiques sont classées en regard de chacun des principes que nous avons définis; en

voici quelques-unes :

#### Pratique 1

Le conseil d'administration est le mandataire-fiduciaire de l'organisation et il est imputable (principe de l'imputabilité).

Un des avantages importants des organisations sans but lucratif c'est qu'elles jouissent d'un statut fiscal particulier : elles n'ont pas à payer d'impôt corporatif sur leur surplus. On n'y pense pas souvent mais, cet avantage représente des millions sinon, des milliards de dollars.

Plus la crédibilité des administrateurs sera grande, plus la crédibilité de l'organisation sera importante. Les administrateurs apportent donc la garantie morale que l'organisme se conforme aux lois, à sa mission et à ses règlements (2).

Le Code civil du Québec est clair au sujet de la fonction de mandataire :

#### Article 321 :

L'administrateur est considéré comme mandataire de la personne morale. Il doit, dans l'exercice des ses fonctions respecter les obligations que la Loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.

« Un conseil qui se veut performant tente donc de

devenir une véritable équipe tournée vers la réalisation de la mission de l'organisation. »



Le mandataire (l'administrateur) a donc la responsabilité de travailler pour la mission de la personne morale (organisation sur laquelle il siège) en premier lieu et non pour la mission de l'organisation qu'il représente.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous préférons dire que l'administrateur nommé ou délégué d'une autre organisation est plutôt « issu » d'un milieu, d'un territoire, d'une expertise ou même du gouvernement, afin que ce soit plus fa-

(Suite page 8)



## ... La Gouvernance stratégique

(Suite de la page 7)

cile pour cet administrateur d'agir en fonction, d'abord et avant tout, de la personne morale.

Avoir des personnes issues de différents milieux représente un « plus » pour l'organisation pourvu que le représentant ainsi que l'organisation, qui le délègue ou le nomme, sache que cet administrateur a comme premier devoir l'accomplissement de la mission de l'organisation sur laquelle il siège.

En résumé, l'administrateur représente ses électeurs au CA et le CA auprès de ses électeurs. La situation de mandataire-fiduciaire dans laquelle se trouve le conseil d'administration est une lourde responsabilité. Son devoir de rendre des comptes est encore plus important (3).

### Pratique 4

Le conseil d'administration forme un tout indivisible, une équipe (principe de la solidarité).

L'indivisibilité du conseil d'administration est un concept qui engage les personnes qui le composent. Les administrateurs ne possèdent cette qualité d'administrateurs que lorsqu'ils sont en réunion, formant le CA, ou lorsqu'une décision écrite du conseil d'administration désigne certains d'entre eux pour jouer un rôle particulier, comme c'est le cas du président.

Ainsi, le conseil ne parle que d'une

seule voix, ne peut fonctionner que comme un tout et ses membres, pris individuellement, n'ont aucune autorité personnelle sauf si le conseil en a clairement (c'est-à-dire, par écrit) décidé autrement.

La discipline (ou plutôt la non-discipline) qui régit les réunions du conseil peut affecter également son indivisibilité. Ainsi, les absences nuisent à cet esprit de corps que devrait former le conseil. Il en va de même des personnes qui arrivent en retard ou celles qui doivent partir avant le temps (4).

Une autre pratique qui nuit à l'indivisibilité d'un CA est celle

**Ainsi, le conseil ne parle que d'une seule voix, ne peut fonctionner que comme un tout et ses membres, pris individuellement, n'ont aucune autorité personnelle sauf si le conseil en a clairement (c'est-à-dire, par écrit) décidé autrement.**

consistant à donner au président un vote prépondérant pour dénouer les impasses. Ce vote se rencontre sous l'une ou l'autre des formes suivantes : soit que le président ne vote que lorsqu'il y a égalité des voix, soit qu'il puisse voter une deuxième fois en cas d'égalité. Dans l'un ou l'autre cas, cette pratique place le président devant un choix très difficile : s'il vote, il va se mettre nécessairement à dos la moitié de son conseil. S'il ne vote pas, il obtient le même résultat.

Il y a une façon de régler ce di-

lemme. C'est que le président ait le droit de vote comme tous les autres administrateurs. Par ailleurs, dans la réglementation, on remplace le vote prépondérant du président par une disposition qui stipule qu'en cas d'égalité, le statu quo prévaut. Une telle approche est logique.

En effet, si les administrateurs ne sont pas prêts à prendre une décision, c'est qu'ils manquent d'information ou que le changement induit n'est pas encore identifié.

En faisant prévaloir le statu quo, c'est-à-dire, qu'aucun changement n'intervient découlant de cette ré-

solution, les administrateurs auront le temps, soit d'obtenir plus d'information, soit de mûrir dans une direction conduisant à un changement, soit se

conforter dans la situation présente, de sorte qu'à une réunion subséquente, il sera toujours possible de revenir avec ladite résolution.

De plus, le conseil n'aura pas mis son président dans une situation fort difficile.

Enfin, un mot sur les abstentions lors d'un vote. Une abstention n'est aucunement un vote de protestation. C'est essentiellement un non-vote, une situation où la personne qui s'abstient agit comme si elle

(Suite page 9)



## ... La Gouvernance stratégique

(Suite de la page 8)

n'était pas présente à la rencontre (5). De plus, l'abstention ne brise pas l'unanimité.

Certains organismes, tels les ordres professionnels, obligent par règlement les administrateurs à toujours voter, à moins que le président n'ait entendu publiquement (c'est-à-dire, devant les autres administrateurs) les raisons que peut invoquer la personne qui veut s'abstenir, et qu'il n'ait accepté ces raisons comme valables. Nous considérons que c'est un exemple à suivre (6).

La simple existence d'un comité exécutif, par exemple, fait que certains membres du Conseil d'administration se sentent indirectement exclus. Les « vrais administrateurs » sont ceux siégeant au comité exécutif, les autres n'étant là que pour ratifier les décisions déjà prises. Il en découle désintérêt, bris de l'esprit d'équipe, d'où absence et perte du sentiment d'appartenance. Non seulement la solidarité en souffre, mais la loyauté s'en trouve affaiblie (7).

Un conseil qui se veut performant tente donc de devenir une véritable équipe tournée vers la réalisation de la mission de l'organisation (8).

### Pratique 8

Le conseil d'administration procède annuellement à l'évaluation du rendement des administrateurs, du CA comme entité; de ses comités; du directeur général (principe de l'intégrité).

Peu de conseils d'administration procèdent à l'évaluation du rendement de ses activités. Il répugne à des bénévoles d'évaluer le rendement d'autres bénévoles. Une évaluation du rendement est une opération délicate, surtout lorsque c'est soi-même qui est en cause. Le

Peu de conseils d'administration procèdent à l'évaluation du rendement de ses activités. Il répugne à des bénévoles d'évaluer le rendement d'autres bénévoles.

CA procède à l'évaluation du rendement du directeur général mais hésite à entreprendre la même opération pour ses propres activités.

Cependant, combien il serait avantageux de le faire! Lorsqu'il nous est arrivé de supporter des conseils d'administration dans ce type d'opération, les résultats ont toujours été enthousiasmants parce que le conseil apprend alors où se trouvent ses points forts et sur quels éléments il doit porter son attention en vue d'amélioration (9).

En l'occurrence, cette évaluation du rendement de l'administrateur

peut être basée sur ses devoirs, nous en avons identifié treize (13) :

- Hors des réunions du conseil, être au service de l'organisation;
- Donner l'exemple;
- Être capable d'indépendance face à son collège électoral;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit;
- Remplir ses engagements;
- Agir avec prudence et diligence;
- Faire confiance
- Savoir écouter;
- S'informer et se préparer aux réunions;
- Se sentir personnellement responsable et imputable;
- Être solidaire et loyal (supporter les décisions prises);
- Faire primer les intérêts de l'organisme sur ses intérêts personnels ou les intérêts de tiers;
- Supporter la direction générale (10).

Ceci n'est qu'un survol des pratiques de gouvernance. De plus, nous avons évidemment développé plusieurs outils qui pourraient vous être utiles.

Pour en savoir davantage nous vous suggérons de consulter le livre : La Gouvernance stratégique : la voie de l'imputabilité que vous pouvez commander à : [info@dprm.ca](mailto:info@dprm.ca)

Ou visiter notre site au : [www.osblplus.com](http://www.osblplus.com) ou nous

(Suite page 10)



## ... La Gouvernance stratégique

(Suite de la page 9)

contacter directement pour connaître nos différents services. Si vous désirez des informations pour appliquer le modèle de Gouvernance stratégique à des PME, nous vous invitons à contacter Société de conseil Gouvernance Plus inc. qui est spécialisée en gouvernance pour ce type d'entreprises et peut accompagner leurs administrateurs et dirigeants. Vous pouvez les joindre à : [www.gouvernanceplus.com](http://www.gouvernanceplus.com).

Vos commentaires seront appréciés.

- 1 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005.
- 2 MALENFANT, Roméo. Les Guides pratiques pour une Gouvernance Stratégique Guide no.2 Éditions D.P.R.M. 2007 p.11.
- 3 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.75

- 4 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.85.
- 5 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.86.
- 6 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.86.
- 7 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.89
- 8 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.89.
- 9 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.114.

- 10 MALENFANT, Roméo. La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité. Éditions D.P.R.M. 2005, p.117.

### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.osblplus.com](http://www.osblplus.com)  
[www.gouvernanceplus.com](http://www.gouvernanceplus.com)

#### Nos coordonnées

Société de conseil osbl plus  
1150, rue Lévis, bureau 308  
Terrebonne, QC J6W 5S6  
Téléphone : 450.471.8530  
Courriel : [info@osblplus.com](mailto:info@osblplus.com)

#### Droits d'auteur

Il est important de noter qu'aucune reproduction de cet article n'est permise sans l'autorisation écrite du concepteur de La Gouvernance stratégique, Roméo Malenfant.

Seules Monique Dansereau et Monique Gagné, ainsi que Marco Baron de Société de conseil osbl plus inc. peuvent utiliser la méthode de gouvernance stratégique pour leur pratique de consultation.

### Durant tout le mois de mars

### Le Conseil jeunesse de Montréal consulte les jeunes

Le CJM et les élus de la Ville s'apprêtent à lancer trois consultations au cours du mois de mars auprès des jeunes âgés entre 12 et 30 ans. Intitulée « *Ton avis, tes idées pour ton mieux-être à Montréal* », ces consultations cherchent à mesurer chez ces jeunes leur sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

Les consultations auront lieu les 15, 28 et 31 mars et se dérouleront dans le cadre de la Commission des services aux citoyens menée par la Ville de Montréal.

Pour plus d'information sur les lieux des trois séances et l'horaire :

Conseil jeunesse de Montréal  
[cjm@ville.montreal.qc.ca](mailto:cjm@ville.montreal.qc.ca)  
[www.ville.montreal.qc.ca/cjm](http://www.ville.montreal.qc.ca/cjm)



## Les gens engagés

Les secteurs de la culture, du sport et du loisir, on l'a vu au début, contribue à lui seul à 20 % de toutes les heures bénévoles au Canada, tous secteurs confondus. Au Québec, toute proportion gardée, le constat est à peu près le même. L'engagement bénévole est donc de la première importance pour ces secteurs s'ils veulent être en mesure de tenir des activités et des événements profitables à l'ensemble de notre société.

Pour vous en rendre compte, faites connaissance avec des gens et des organismes qui croient que la santé d'une collectivité ne passe pas uniquement par les soins médicaux mais que la culture, le sport, le loisir contribuent de manière différente à nous assurer une meilleure qualité de vie et à enrichir de mille façons notre espace commun.

## TVC autonomes et bénévolat : incontournable !

*Par Gérald Gauthier,  
agent de recherche et  
de développement à la FTCAQ*

L'arrivée de la télévision communautaire coïncide avec le développement de la câblodistribution au Canada. Le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) souhaitait que les entreprises de câblodistribution réinvestissent des sommes d'argent pour partager les ondes et offrir un service aux abonnés, d'où l'apparition du canal communautaire.

C'est donc une obligation réglementaire du CRTC qui a permis la naissance de la télévision communautaire au début des années 70 puisque le Conseil demandait qu'un espace communautaire soit dispo-

nible sur le service de base du câble.

Au Québec, les transformations sociales de l'époque aussi ont favorisé l'émergence du média communautaire. Des groupes de citoyens, sur une base bénévole, ont choisi de mettre sur pied un tel média commu-



« Cependant, la stabilité et le recrutement des bénévoles demeurent très problématiques comme c'est le cas pour nombre d'organismes communautaires et d'économie sociale. »

nautaire parce qu'ils croyaient à la liberté d'expression, à la prise de parole citoyenne et à la possibilité de participer aux changements sociaux.

La télévision devenait accessible et formatrice pour les militants qui choisissaient de s'y impliquer. Les élus locaux y trouvaient une tribune, les groupes populaires, un moyen de faire connaître leur vision des changements sociaux et les actions à poser pour permettre ces changements.

Les uns considéraient ce moyen de communication comme un lieu de création, les autres choisissaient d'en faire un lieu de débat et d'expression publique locale.

(Suite page 12)



## ... Incontournable

(Suite de la page 11)

Voilà une télévision dont les buts, 35 ans après sa création, sont plus que jamais d'actualité : la multiplicité des chaînes envahissent désormais nos écrans et diluent les parcelles d'informations locales et régionales encore disponibles. Elles méritent une place dans le cœur de la mondialisation de l'information, dans l'offre télévisuelle canadienne. Même si elles empruntent des avenues différentes pour accomplir leur mission, les TVC autonomes ont toutes le désir d'être utiles socialement et de participer au développement économique, social et culturel de leur milieu.

Les TVC autonomes disposent de peu de personnel permanent et s'appuient en bonne partie sur le bénévolat. Depuis le début de leur existence, les TVC accueillent de nombreux bénévoles qu'elles forment, sensibilisent à la vie démocratique et intègrent à la vie associative.

## Prêter ses yeux \*

Par Marc Ollivier  
Stagiaire à la rédaction au  
journal L'itinéraire

**S**olitude, isolement, perte d'autonomie, dégradation des rapports sociaux : le quotidien des aveugles est souvent difficile. Plusieurs milliers de Montréalais sont touchés par leur situation. Pour leur permettre de continuer à profiter de

Les TVC sont également des lieux privilégiés de formation pour ces bénévoles : apprentissage des techniques audiovisuelles, animation, techniques d'entrevues, création de décors, organisation du travail, participation à des comités de travail (programmation, autofinancement, etc.), et autres. Sans l'implication de ces bénévoles, plusieurs TVC n'existeraient plus. L'ensemble des TVC compte sur la participation bénévole pour mener à bien les activités.

Cependant, la stabilité et le recrutement des bénévoles demeurent très problématiques comme c'est le cas pour nombre d'organismes communautaires et d'économie sociale. Certaines TVC développent alors des stratégies imaginatives pour augmenter le nombre de bénévoles et diversifier leur prove-

nance. À titre d'exemple, des TVC recrutent des jeunes dans les écoles secondaires en les intéressant aux aspects techniques de la production.

D'autres encore demandent aux retraités de leur région de s'investir dans des comités notamment pour l'autofinancement ou pour rédiger des communiqués et même des chroniques ciblant des aspects de la vie des gens du troisième âge.

Le développement de la télévision communautaire autonome et le bénévolat vont de pair.



POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.fedetvc.qc.ca](http://www.fedetvc.qc.ca)

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec et ses membres remercient la FCABQ pour l'occasion qui nous est donnée ici de saluer le travail effectué par les bénévoles passés, présents et à venir au sein des TVC autonomes du Québec.

*Soyez certains que votre impli-*

la vie, des bénévoles comme Claudy accompagnent les non-voyants et leur prêtent leurs yeux.

Célia a 25 ans. Cette étudiante originaire du Bénin poursuit présentement des études de deuxième cycle en sciences politiques à l'UQAM. Arrivée chez nous en plein cœur de l'hiver, il y a cinq mois, elle restera au Québec pendant trois ans.

La raison de son voyage est particulière: Célia est aveugle et ne peut pas poursuivre ses études en sciences politiques en Afrique, faute de matériel adapté.

Dans son pays d'origine, le matériel permettant aux aveugles d'étudier dans de bonnes conditions est très rare. C'est donc à Montréal qu'elle

(Suite page 13)



## Prêter ...

(Suite de la page 12)

prépare sa maîtrise et espère acquérir une formation avant de rentrer en Afrique. Elle souhaite aussi connaître le Québec et son mode de vie.

### Mettre des images sur les sons

À quoi ressemble la ville de Montréal ? Comment sont les gens ? Quel regard portent-ils sur moi ? Autant de questions que peuvent se poser les aveugles.



Dans les rues du centre-ville, Célia

« Tout à l'heure, en marchant sur la rue Sainte-Catherine, nous avons croisé des itinérants. Je lui

ai décrit comment ils étaient et comment ils vivaient. Je décris tout ce que je vois, même les prostituées ».

Claudy, bénévole, en compagnie de Célia, étudiante aveugle en provenance du Bénin.

écoute, respire, ressent beaucoup de choses, mais ne voit pas ce qui se passe. La vie au Québec est bien différente de celle au Bénin. Pour lui permettre de mettre des images sur ce qu'elle entend et ressent, Claudy, bénévole, l'accompagne une fois par semaine.

Ensemble, elles prennent l'autobus ou le métro et se rendent à l'Atelier tricot, proposé par le Regrou-

pement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) : «Je lui parle de Montréal et elle me parle de l'Afrique», explique Claudy, 34 ans, bénévole depuis trois ans.

Grâce à ce travail, Claudy, elle-même atteinte d'un handicap à la suite d'un accident de la route, se sent utile. «Les aveugles ont toute leur intelligence. Pour moi, c'est une expérience très enrichissante, car elle me permet de rencontrer des gens de cultures et d'horizons différents», soutient-elle.

### Rompre la solitude

Célia, encore plus que les autres aveugles, ne peut pas voyager seule.

« Tout lui est étranger ici. «Avant de rencontrer Claudy, je m'ennuyais beaucoup à la maison. Je ne pouvais pas prendre l'autobus toute seule»,

avoue Célia.

La vie en plein cœur de Montréal l'a beaucoup changée de l'Afrique. «Au Bénin, l'amitié et la solidarité sont plus fortes.

« Quand on participe ensemble à une activité, on devient forcément amis », assure Célia. Depuis plusieurs mois, elle ne connaissait que le trajet entre son appartement, l'université et le restaurant Poivre et sel, à mi-chemin entre les deux. L'accompagnement d'une bénévole

lui a permis de rompre sa solitude et de découvrir la ville autrement.

« Tout à l'heure, en marchant sur la rue Sainte-Catherine, nous avons croisé des itinérants. Je lui ai décrit comment ils étaient et comment ils vivaient. Je décris tout ce que je vois, même les prostituées », précise Claudy.

### Plus vulnérables que les autres

L'accompagnement sert aussi à mettre en garde les personnes non voyantes contre les dangers qu'ils courent dans une ville comme Montréal. «Je leur conseille de ne pas ouvrir leur portefeuille n'importe où», explique Claudy, qui témoigne aussi de la gentillesse des passants : «Les gens sont toujours polis, courtois et agréables avec les non-voyants.» Une réelle amitié est en train de naître entre les deux femmes. Claudy a déjà prévu d'accompagner Célia à plusieurs festivals cet été, mais cette fois, en dehors des rendez-vous fixés dans le cadre de son travail bénévole auprès du RAAMM.

### 3 000 demandes par année

Comme Célia, plus de 3 000 personnes font appel chaque année au RAAMM, un organisme sans but lucratif.

Disposant de 250 bénévoles, le regroupement parvient à répondre à la grande majorité des demandes d'accompagnement. «Les demandes les plus fréquentes sont pour de

(Suite page 14)



## Le bénévolat par le théâtre

*Des créations qui concernent les personnes âgées et qui interpellent l'ensemble de la société*

*Par Louise Baillargeon,  
présidente du Comité  
Le Théâtre Fleury de Montréal*

Le Théâtre Fleury de Montréal, un comité du Centre Berthiaume-Du Tremblay, existe depuis 23 ans. Il a pour mission de présenter une image positive de la personne âgée, à travers un théâtre qui se veut actuel et vivant. Le théâtre s'investit dans des pièces d'intervention sociale qui permettent de présenter différentes problématiques qui concernent les aînés mais qui, de par leur thématique, rejoignent et interpellent la population en général.

Des auteurs, des metteurs en scène et des professionnels de théâtre de tous genres sont mis à contribution pour soutenir la troupe dans ses productions. Les comédiens, eux, sont amateurs et bénévoles. Ce sont, par ailleurs, des amateurs aguerris qui ont pour la plupart une expérience de scène, une passion inconditionnelle du théâtre et le désir de transmettre

une image positive du vieillissement.

La production actuelle, *Danser avec le temps*, écrite par Sylvie Lemay et mise en scène par Normand Carrière, traite des peurs que le vieillissement suscite. C'est par le biais de retrouvailles d'un groupe d'amis très proches qui n'ont pas eu l'occasion de se revoir

l'amour, de nouveaux projets, bref, qu'il y a la vie!

Une vingtaine de représentations de *Danser avec le temps* ont été données depuis sa création, soit en juin 2005. Que ce soit dans des centres communautaires ou culturels, à Montréal ou en région, la troupe est équipée pour transporter ses décors, ses costumes, ses accessoires et son matériel technique.

Il faut souligner que le Théâtre Fleury de Montréal présente ses pièces tout au long de l'année, sauf pendant les mois de juillet et août.

**Les organismes qui sont intéressés à nous recevoir peuvent communiquer avec nous :**

- [theatrefleury@berthiaume-du-tremblay.com](mailto:theatrefleury@berthiaume-du-tremblay.com)
- Téléphone : 514.382.0310

tous ensemble depuis trente ans, que ce thème est traité.

Par son talent, Mme Lemay a réussi à traiter de ce sujet universel avec sensibilité et humour pour nous faire voir qu'au-delà du miroir aux alouettes qu'est la jeunesse, il y a encore de l'émerveillement, des amitiés sincères, de



## ... Prêter

*(Suite de la page 13)*

l'aide pour les courses et les rendez-vous médicaux, mais les bénévoles accompagnent aussi les non-voyants au cinéma, au théâtre, à des activités sportives et leur font la lecture de courriers ou de for-

mulaires administratifs», explique Martine Grenier, responsable du service d'aide bénévole.

*\* Cet article a été publié dans une édition ultérieure de L'itinéraire*

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.itineraire.ca](http://www.itineraire.ca)



## Et sans les bénévoles alors ?

*Par Florence Le Coz,  
étudiante au programme  
de maîtrise « Gestion des  
entreprises en économie  
sociale »,  
Institut universitaire profes-  
sionnalisé Charles Gide  
du Mans (France)*

**C**réée en 1995, l'association « Gwallsperead » (signifiant esprit malin en langue bretonne) est née de la volonté d'une quinzaine d'amis désireux de faire bouger leur ville et ses environs. Bégard, une petite ville de 5000 habitants ne possédait à ce moment aucune association oeuvrant en faveur des jeunes. C'est une association à vocation culturelle et festive. Elle est composée uniquement de bénévoles et ce, depuis toujours.

Axée à ses débuts sur des festivités plutôt traditionnelles (folklore breton : danses, jeux de boules, soirées contes...), elle évolue rapidement puisque deux ans plus tard, elle décide de mettre en place un festival musical au mois d'août durant tout un week-end.

Cet événement nécessite un investissement majeur comparé aux festivités jusqu'ici mises en place et toujours d'actualité. Profitant d'un site bucolique situé au coeur de cette petite ville, le bois dit de « Gwerun » était propice au lancement d'un nouvel événement, ainsi est né le projet de la « Java dans les Bois ». Le premier festival eut lieu en 1998, puis en 1999 et se dé-



roulait pendant deux jours au départ.

De 60 à 220 bénévoles : un succès inattendu

Les premières éditions ont rassemblé environ de 1000 à 1500 spectateurs, un succès inattendu pour l'association. Le travail d'organi-

sation grandissant, le nombre de bénévoles devint également de plus en plus important.

L'association fonctionnant seulement grâce à une contribution active des membres bénévoles, il devint difficile d'assurer la mise en place de l'évènement tous les ans. Une décision commune fut alors prise d'organiser la « Java dans les Bois » tous les deux ans. C'était une manière pour l'association de pérenniser son festival et ses activités annuelles.

L'association est passée d'une soixantaine de bénévoles à une centaine pour en arriver lors de la dernière édition de la « Java dans les Bois » en 2005 à 220 bénévoles pour les trois jours de festival. L'évènement drainant lors de cette

édition environ 5 000 personnes, il n'aurait pu se tenir sans cette indispensable contribution bénévole.

Des difficultés de la croissance

Au fil des années, l'association a néanmoins rencontré des difficultés. Chacun ne peut donner uniquement le temps dont il dispose et il est vrai que parfois cela peut sembler insuffisant pour assurer la mise en place des activités et le lancement des divers projets. Il faut alors savoir conjuguer bénévolat, implication et mobilisation avec le travail, la vie familiale et ses activités personnelles. L'évènement ayant pris une ampleur inespérée pour l'association, des interrogations sont survenues quant à la continuité du festival.

« (...) il a été nécessaire à certains moments de

recadrer le projet de l'association en fonction des disponibilités bénévoles. »



En effet, il a été nécessaire à certains moments de recadrer le projet de l'association en fonction des disponibilités bénévoles. Cela est passé par une structuration et une organisation plus pointue. La recherche de nouveaux bénévoles ainsi que de nouveaux membres fut placée au centre des préoccupations.

(Suite page 16)



## ... Et sans les bénévoles alors ?

(Suite de la page 15)

Les membres fondateurs souhaitant petit à petit se retirer et ainsi léguer leur expérience à des membres plus jeunes et plus disponibles, l'association a su renouveler progressivement sa composition.

D'une idée entre amis à la pérennité d'un événement

Aujourd'hui, l'association Gwallspered peut être fière d'avoir su rendre pérenne une initiative d'amis et d'avoir su garder une identité présente à ses débuts : des idées originales, un lieu avant tout convivial et surtout un festival à taille humaine. L'association bénéficie d'une forte reconnaissance de ses partenaires, des artistes et des festivaliers qui retrouvent d'édition en édition cet « esprit malin » qui fait de la « Java dans les Bois » ce qu'elle est.

Du côté des bénévoles et des membres, la satisfaction est d'autant plus grande que ce festival répond chaque fois aux attentes d'un public toujours conquis. Ainsi, ils se sentent utiles et réellement acteurs de ce projet.

Depuis 12 ans, l'association a fait évoluer son projet associatif. L'objectif est de consolider ses acquis et de les améliorer, en s'inscrivant dans une démarche de qualité. La mobilisation et les idées des bénévoles et des membres permettent

« Aujourd'hui, l'association Gwallspered peut être fière d'avoir su rendre pérenne une initiative d'amis et d'avoir su garder une identité présente à ses débuts (...) »

d'enrichir et d'alimenter constamment le flux de créativité.

D'un pari risqué en 1995, les lutins\* de l'association Gwallspered ont su gagner en crédibilité et en reconnaissance, en gardant une proximité avec le public et en restant en conformité avec les valeurs de l'association.

\*Le lutin étant le logo de l'association.



## Centre de ressources sur le bénévolat

Pour obtenir de l'information sur l'action bénévole, ne manquez pas de consulter le **Centre de ressources sur le bénévolat**, un centre virtuel à guichet unique où vous trouverez des renseignements complets et à jour sur l'action bénévole, y compris sur les pratiques exemplaires, ainsi que des outils et les résultats d'études récentes.

Le **Centre de ressources sur le bénévolat** appuie le développement et la mise à jour du site [benevoles.ca](http://www.benevoles.ca). Ce site Internet contient des données statistiques et une information exhaustive sur les tendances qui marquent l'action bénévole, des ressources et des outils sur les pratiques de gestion des ressources bénévoles, des renseignements sur les campagnes menées par Bénévoles Canada, ainsi que des liens vers des organismes de partout au Canada.

<http://www.benevoles.ca/resource/frn/>



## Vélo Québec Événements lance sa campagne de recrutement de bénévoles

Par Vélo Québec Événement

**V**ous êtes dynamique et aimez la compagnie? Devenez bénévole à la Féria du vélo de Montréal! Soyez de la fête! La Féria du vélo de Montréal 2007 aura lieu du 27 mai au 3 juin.

La semaine de festivités commencera avec le **Défi métropolitain**, le dimanche 27 mai, puis se poursuivra avec l'**Opération vélo-boulot** (du 28 mai au 1er juin), le **Tour la Nuit** le vendredi 1er juin et le **Tour de l'Île de Montréal** le dimanche 3 juin.

Pour assurer la sécurité et le confort des participants de la Féria du vélo de Montréal, près de 3500 bonnes volontés sont requises. Les bénévoles peuvent apporter leur précieux concours durant une ou plusieurs journées et occuper le poste qui correspond le mieux à leurs intérêts, notamment :

- Membre de l'équipe de la sécurité à pied pour fermer les rues, dévier la circulation, encourager les cyclistes;
- Bénévole polyvalent dans les relais ou sur les sites d'arrivée et de départ;
- Encadreur cycliste pour soigner les bobos des participants... ou de leur vélo.



Les avantages d'être bénévole

Tous les bénévoles reçoivent une formation adaptée au poste qu'ils occuperont, un t-shirt

souvenir et un lunch la journée de leur participation.

De plus, pour souligner leur apport, les bénévoles de la Féria du vélo ont **la chance de gagner de nombreux** prix lors d'une grande fête donnée en leur honneur. Parmi ceux-ci, **un voyage pour deux à Cuba** (formule tout inclus), un forfait familial pour la Petite Aventure, un des 5 abonnements au magazine Vélo Mag et un des 8 abonnements annuels aux centres YMCA du Montréal métropolitain.

*Pour information et inscription*

(514) 521-8687, poste 345  
www.velo.qc.ca/benevole  
benevolevq@velo.qc.ca



## Savoir-faire

Au SERS  
Bellechasse-Lévis-  
Lotbinière

### Un nouveau centre de formation

Par

**Christine Boutin,**

responsable des  
communications et  
de la promotion

Le constat est clair : les bénévoles et les responsables de bénévoles aspirent de plus en plus à déployer leur savoir-faire, à l'enrichir et à atteindre les meilleures qualifications possibles. Année après année, la formation demeure en tête de liste des besoins identifiés par les bénévoles et leurs organisations.

Face à cette réalité, le **Centre d'action bénévole- Service d'Entraide, Regroupement, Solidarité** a décidé de maximiser son volet formation déjà existant. Le 5 décembre dernier s'est tenu le lancement officiel du Centre de formation du Centre d'action béné-



vole-SERS. Dorénavant, les bénévoles ont accès à de nouvelles formations, de nouveaux formateurs expérimentés, des coûts concurrentiels, une approche participative et interactive mais toujours la même attention portée à la personne et à ses besoins.

Grâce à une combinaison d'exposés, de mises en situation et d'exercices pratiques inspirés de l'éducation populaire, les participants sont amenés à

■ Communiquez avec nous au 418.838.4094

■ Écrivez-nous à :  
[centreactionbenevole-sers@qc.aira.com](mailto:centreactionbenevole-sers@qc.aira.com).

■ Visitez notre site Internet :  
[www.centreactionbenevole.levinix.org](http://www.centreactionbenevole.levinix.org).

développer dans l'action de nouveaux savoirs et de nouvelles habiletés. Nous misons sur la reconnaissance des connaissances et des expériences des bénévoles.

Le Centre de formation propose différents types de formations, des

ateliers échanges qui permettent le partage des expériences et de renforcer les liens, l'animation de groupe de discussion et de réflexion pour faire le point et mieux revenir à l'action, des activités spéciales comme des conférences, des activités reconnaissance ou de ressourcement.

Votre organisme aimerait offrir une formation à ses bénévoles et vous n'avez pas les ressources pour le faire ? Procurez-vous notre programme et réservez la formation qui saura répondre à vos besoins. Il nous fera plaisir de nous déplacer chez-vous.

## En librairie

### Politiques contre le harcèlement au travail et réflexions sur le harcèlement psychologique

Auteurs :  
Isabelle Cantin et  
Jean-Maurice Cantin

Cet ouvrage traite des approches et des pratiques de gestion adoptées par diverses entreprises et organisations des secteurs privé, public et parapublic pour contrer le harcèlement en général et le harcèlement psychologique au travail.

Il contient des conseils pratiques, des modèles de politiques contre le harcèlement au travail et concernant le traitement des plaintes ainsi que plusieurs références utiles.

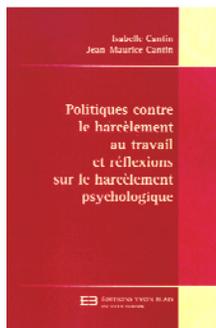
Membres du Barreau du Québec,  
(Suite page 19)



## ... Librairie

(Suite de la page 18)

les auteurs ont conjugué chacun leur expertise respective concernant notamment les normes du travail, les droits et libertés de la personne, la protection des renseignements personnels, le harcèlement au travail, dans le but de produire un ouvrage en lien avec les nouvelles dispositions sur le harcèlement psychologique insérées récemment dans la législation québécoise.



Pour commander:  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org) / [Libr@irie](mailto:Libr@irie) /  
Gestion d'un organisme

### Aperçu du contenu :

Conseils pratiques :  
Prévoir les objectifs   
Responsabiliser les tierces parties   
Décrire ce qui est prohibé   
Définir les responsabilités ...

Formes de harcèlement :  
Harcèlement psychologique ou moral  
 Abus d'autorité

abus de pouvoir  Harcèlement sexuel  Harcèlement en général ...

Différentes politiques existantes et comparaisons :

Politiques gouvernementales à l'égard des fonctionnaires  Gouvernement du Québec  Gouvernement de la Colombie-Britannique  Politique des syndicats  Politiques d'universités ...

Modèle de politique contre le harcèlement  Modèle de politique relative au processus du traitement de la plainte  Examen des articles de la Loi sur les normes du travail du Québec sur le harcèlement psychologique ...

## DIX ÉTAPES SÛRES : Processus de filtrage des bénévoles dans le milieu du loisir et du sport

Auteure :  
Brenda Gallagher,  
responsable du projet pour  
Bénévoles Canada

Le présent manuel a été conçu tout spécialement pour les personnes chargées d'établir les politiques au sein des organismes de loisir ou de sport ou qui sont directement concernées par le processus de filtrage.

Il s'agit d'un guide pratique et facile à consulter pour tout groupe souhaitant passer de la théorie du filtrage à ses applications pratiques.

### Qu'y apprend-on ?

Voici un outil qu'il faudra confier à un formateur certifié. Après avoir assimilé le contenu du manuel, les participants connaîtront en profondeur le processus du filtrage et la manière précise dont il s'applique à leur organisme.

Après avoir complété les exercices et analysé les pratiques de leur groupe en fonction des informations du manuel, ils seront en mesure de mettre en pratique les différentes étapes visant à détecter puis, à éliminer les risques.



Pour commander:  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org) / [Libr@irie](mailto:Libr@irie) /  
Gestion d'un organisme

### Aperçu du contenu :

Partie I - Introduction au manuel de formation : À qui s'adresse-t-il ? / Objectifs d'apprentissage / Terminologie / Pourquoi filtrer ? / (...)  Partie II - Avant l'embauche : Évaluation du risque / Conception et description des postes / Processus de recrutement  Partie III - Le processus d'embauche : Formulaires de demande d'emploi / Entrevues / Vérification des références / (...)  Partie IV - La gestion des bénévoles : Orientation et formation / Suivi des participants / La gestion des bénévoles  (...)



## Créer une solidarité pour contrer les solitudes

Par Mario Corbeil,  
Regroupement PRASAB

Le Regroupement PRASAB et Les Rendez-vous annuels lancent une invitation aux bénévoles du milieu communautaire, œuvrant auprès des aînés, à participer à une journée de ressourcement et de formation spécialement conçue à leur intention.

Créer une solidarité pour contrer les solitudes... Un pas à privilégier dans l'accompagnement bénévole

des aînés vulnérables

L'animation favorisera l'acquisition de connaissances dans l'accompagnement de personnes vivant des difficultés liées à des problèmes de santé, de pertes de mémoire ou d'isolement. De plus, des pistes conduisant à la création de nouvelles formes de solidarité seront explorées.

**DATE**  
14 mars 2007

**INSCRIPTION**  
40 \$  
(Repas et documentation inclus)

**INFORMATION**  
Réjean Dionne  
514.382.0310

La journée sera présentée par Line Côté, communicatrice chevronnée, diplômée en récréologie et en gérontologie.

C'est un rendez-vous à Montréal :

Mercredi le 14 mars 2007

Collège De Maisonneuve  
3800, boulevard Sherbrooke Est

## Une nouvelle étude démontre l'importance des télévisions communautaires

Le CSMO-ÉSAC, cette fois-ci de concert avec la Fédération des télévisions communautaires autonomes, vient de rendre publique une étude démontrant l'intérêt marqué des téléspectateurs québécois pour ce moyen de communication.

[www.fedetvc.qc.ca](http://www.fedetvc.qc.ca)  
OU  
[www.csmoesac.qc.ca](http://www.csmoesac.qc.ca)

Mesure d'impact social et profil d'auditoire des télévisions communautaires autonomes révèle que 69 % des téléspectateurs des TVC affirment que celles-ci répondent à un véritable besoin et 67 % d'entre eux disent éprouver un

sentiment de fierté à l'écoute d'émissions diffusées par leur télévision communautaire.

Pour consulter l'étude au complet, rendez-vous sur l'un ou l'autre des sites des deux partenaires de ce nouveau profil des TVC.

## Le Répertoire des formations du CSMO-ÉSAC en ligne Les bogues sont réparés

Si vous avez éprouvé des problèmes de téléchargement ou d'utilisation en consultant en ligne le Répertoire des formations en économie et en action sociale du CSMO-ÉSAC lors de son lancement l'automne dernier, sachez que les « bogues » sont maintenant réglés.

En effet, le Comité sectoriel de main-d'œuvre - Économie sociale et action communautaire nous informait récemment avoir amélioré la navigation dans le document.

Bien que fonctionnel, les problèmes techni-



Pour consulter le Répertoire  
[http://formation.csmoesac.qc.ca/csmo\\_formation/pages/publiques/index.jsp](http://formation.csmoesac.qc.ca/csmo_formation/pages/publiques/index.jsp)

ques empêchaient l'utilisation optimale du document qui, rappelons-le, recense au moyen d'une banque d'informations les diverses formations disponibles pour la main-d'œuvre du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire.



## La Bibliothèque virtuelle de Imagine Canada Le coin des ressources du milieu associatif

Par Kim Turner, responsable

**B**ienvenue aux Nouvelles de la bibliothèque d'Imagine Canada, un bulletin mis à jour chaque trimestre qui présente les nouvelles recherches et publications d'Imagine Canada et les Nouveautés de la Bibliothèque John Hodgson, la base de connaissances du secteur sans but lucratif du Canada.

### Contributions des entreprises aux collectivités canadiennes

Cet hiver, Imagine Canada a examiné les pratiques d'investissement communautaire des entreprises:

Lancée en 2003, la bibliothèque virtuelle d'Imagine Canada contient aujourd'hui plus de 6 000 titres. Ce sont les ouvrages les plus actuels et les plus pertinents sur la philanthropie, l'action bénévole, la société civile, la responsabilité sociale institutionnelle, le financement, le renforcement des compétences, la politique publique et la recherche dans le secteur bénévole et à but non lucratif au Canada.

[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)

Contributions des entreprises aux collectivités canadiennes : constatations d'une étude qualitative des pratiques en vigueur

- Soutien des entreprises au bénévolat des employés au

Canada : résultats d'un sondage national

- Le bénévolat des employés : mettre en relation les entreprises et les collectivités (bulletin)
- Le bénévolat des employés : ses avantages et ses difficultés pour les entreprises (fiche-info)
- Le bénévolat des employés : comment les entreprises le soutiennent-elles? (fiche-info)
- L'incidence du soutien des entreprises sur le bénévolat des employés (fiche-info)

### D'autres études récentes sur le bénévolat réalisées par Imagine Canada

- Youth volunteering : a rich and diverse contribution to community (bulletin)
- Promouvoir l'expérience du bénévolat des jeunes âgés de 8 à 12 ans : manuel pour les bénévoles des organismes de jeunes
- L'expérience outre-mer : un passeport pour l'amélioration du bénévolat : rapport de recherche
- Étude des besoins en formation des bénévoles siégeant au conseil d'administration d'organismes sans but lucratif au service des communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire au Canada : rapport de recherche

### Des outils qui font la différence !

- Le calculateur de la valeur du bénévolat
- Réseau de nouvelles
- Guide d'évaluation de projet à l'intention des organismes sans but lucratif : méthodes et étapes fondamentales pour procéder à l'évaluation de projets

### Quoi de neuf dans le secteur à but non lucratif ?

Les publications récemment ajoutées sont répertoriées par sujet:

- Bénévolat
- Cadre législatif et réglementaire
- Collecte de fonds
- Fondations
- Gestion des OSBL et Ressources humaines
- Politique publique
- Recherches et statistiques
- Responsabilité sociale des entreprises
- Société civile / Economie sociale

Vous trouverez ces titres et d'autres ressources dans le catalogue en ligne de la Bibliothèque John Hodgson – Imagine Canada.



1557, avenue Papineau  
Montréal, QC  
H2K 4H7

- Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7515
- Télécopie : 514.843.6485
- Messagerie : info@fcabq.org



RETROUVEZ-NOUS SUR LA TOILE !  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

## Bénévol'Action

Hiver 2007

### | Collaborateurs à ce numéro |

Louise Baillargeon, *Le Théâtre Fleury de Montréal* |  
Christine Boutin, *Centre d'action bénévole-SERS* | Mo-  
nique Gagné, *Société osbl plus* | Gérald Gauthier, *Fé-  
dération des télévisions communautaires autonomes  
du Québec* | Isabelle Jorg, *Regroupement PRASAB* |  
Florence Le Coz, *étudiante au programme de maîtrise  
en économie sociale de l'Université du Mans (France)* |  
Marc Ollivier, *L'Itinéraire* | Lise Proteau, *FCABQ* |  
Pierre Riley, *FCABQ* | Vélo Québec Événement |  
Kim Turner, *Imagine Canada* |

### | Responsables |

Pierre Riley | Patricia Morin

### | Conception | Rédaction | Réalisation |

Patricia Morin

### | Droits d'auteur |

Nous encourageons la diffusion du contenu du  
*Bénévol'Action*, à condition d'en citer la source.

## L'Agenda

Prix Père-Marcel-de la Sablonnière et Prix FADOQ

### La FADOQ lance un appel aux candidatures

Le 13 juin prochain, la Fédération de l'âge d'or du Québec remettra ses prix annuels dédiés aux organismes qui se dévouent auprès des personnes de 50 ans et plus. Les mises en candidature devront parvenir à la FADOQ d'ici le 13 avril prochain. Des lauréats seront récompensés dans les volets régional et panquébécois.

**Informations : I 800 544.9058**

*Du 24 au 30 mars 2007*

### La Semaine québécoise des adultes en formation

La 5e édition de la Semaine québécoise des adultes en formation se mettra bientôt en branle partout au Québec dans le but d'honorer les mille et unes façons d'apprendre. Des centaines de partenaires volontaires tiendront des activités gratuites mettant en valeur des expériences d'adultes en formation, des lieux et des moyens d'apprentissage, des personnes et des organisations en éducation et en formation des adultes. Pour tout connaître sur les activités de la Semaine et vous procurer des outils de promotion,

**Consultez le site : [www.semaine.icea.qc.ca](http://www.semaine.icea.qc.ca)**

*Du 7 au 13 mai 2007*

### Semaine L'Amitié n'a pas d'âge

L'Association L'Amitié n'a pas d'âge vous invite à participer à la 20e édition de la semaine thématique dédiée à promouvoir la complicité intergénérationnelle, où jeunes et moins jeunes ont l'occasion de partager entre eux leurs savoirs et leurs valeurs. L'association invite également les organismes à participer activement à la semaine en développant un projet en ce sens. Du coup, les organismes participants seront en lice pour le Prix Méritas visant à honorer des intervenants et des bénévoles. Date limite pour s'inscrire : le 15 mars.

**Information, outils de formation et formulaires :  
Marie-France Gélinas au 514.382.0310, poste 125 ou  
[mfgelinas@amitieage.org](mailto:mfgelinas@amitieage.org)**

## SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 15 au 21 avril

